

Règlement intérieur de

CHLORO-FIL :

Rappel sur l'activité :

Le parcours acrobatique CHLORO-FIL est une activité à risque pratiquée en autonomie surveillée. Vous évoluerez sans encadrement, ce qui implique le strict respect des consignes de sécurité et du règlement intérieur.

Le personnel de CHLORO-FIL n'a pas mission d'encadrement mais de surveillance, conseil et secours.

Formation :

- Il vous sera dispensé une formation composée d'un briefing explicatif et une mise en pratique sur un parcours test à la suite duquel un surveillant de CHLORO-FIL validera ou non votre aptitude à évoluer sur les différents parcours en autonomie.

ADULTES : taille supérieure à 1,45m ; 2 options

Option 1 : 2 parcours au choix parmi 6 (sauf conditions particulières de parcours et sous réserve d'accord du personnel de CHLORO-FIL), environ 2h30 d'activité, briefing compris,

Option 2 : 2 parcours au choix parmi 6 (sauf consignes particulières de parcours et sous réserve d'accord du personnel de CHLORO-FIL) plus 1 parcours Tyros (comprenant 24 ateliers dont 22 tyroliennes dont la plus grande mesure 200m), environ 3h30 d'activité, briefing compris,

NB : Les parcours sont à enchaîner sans coupure et ne peuvent être effectués qu'une seule fois

ENFANTS : taille comprise entre 1,15m et 1,45m

2 parcours avec système d'évolution sans décrochage sont à disposition des enfants (ainsi les enfants ne risquent pas de se décrocher du câble) ; 2h d'activité briefing compris.

BABY : taille inférieure à 1,15m

1 parcours spécial pour les petits a été mis en place avec des ateliers semblables à ceux de leurs aînés. Un adulte responsable doit accompagner les enfants pour les conseiller et juger de l'opportunité ou non de faire tel ou tel atelier.

Conditions particulières :

Tous les mineurs doivent être accompagnés d'un adulte majeur responsable.

- La taille et l'âge minimum pour le parcours noir est de 1,60 mètres et 16 ans , et de 1.50m pour le parcours rouge.
- L'activité est déconseillée :
 - aux personnes cardiaques,
 - aux personnes à mobilité réduite,
 - aux femmes enceintes,
 - à toute personne souffrant de pathologies qui peuvent nuire à son évolution.

Tous les pratiquants s'engagent à ne pas être sous l'emprise d'alcool, de produits stupéfiants ou toutes autres substances qui pourraient altérer leurs capacités d'évolution.

Sécurité :

- A l'issue de du briefing, les clients sont juges de leurs propres capacités d'évolution et sont responsables de leur propre sécurité et de celle des autres participants en s'engageant à respecter les règles de sécurité imposées par le règlement.
- Seul le personnel de CHLORO-FIL est habilité à équiper les clients des EPI (équipements de protection individuelle).
- Strict respect du double assurage tout au long des parcours.
- Strict respect du positionnement des mousquetons sur la ligne de vie marquée de couleur « rouge ».
- Strict respect de la pratique des tyroliennes :
- Avant le départ s'assurer qu'il n'y a plus personne sur l'atelier,
- Ne pas sauter des plates-formes,
- Ne pas prendre le câble ni la poulie entre les mains,
- Tenir les sangles et courir à l'arrivée des tyroliennes.
 - Au maximum, une personne par atelier, une personne par plate-forme,
 - Tenue vestimentaire adaptée.
-

Discipline :

- Ne pas crier pour ne pas perturber les autres participants,
- Ne pas bousculer et ne pas courir sur les parcours,
- Ne rien jeter au sol et ne rien cueillir,
- Respecter les chemins tracés,
- Strictement interdit de fumer ou de faire du feu,
- Tenir les chiens en laisse,
- Surveiller les mineurs,
- Interdiction formelle de quitter le parc avec le matériel d'équipement,
- Déposer ses ordures dans les poubelles.

En cas de non respect des règles et consignes de sécurité le personnel de CHLORO-FIL se réserve le droit d'exclure tout contrevenant, et ce, sans aucun dédommagement.

Météo

En cas d'orage , CHLORO-FIL pourra , pour des raisons de sécurité évidentes , évacuer les personnes se trouvant encore dans les arbres . Si l'activité ne reprend pas , Le dédommagement se fera par le biais d'entrée gratuites ou à demi tarif pour les personnes ayant effectué moins de 75% des 2 parcours , pour les autres , aucun dédommagement ne sera effectué

Remarques :

En pratiquant cette activité vous nous autorisez à :

- fermer le parcours en cas de mauvaises conditions météo*
- à refuser l'accès au parcours à toute personne que nous estimerions ne pas présenter les critères physiques et moraux nécessaires.*

Les pratiquants s'engagent à renoncer expressément à tout recours à notre encontre en cas d'incident, perte ou endommagement d'effets personnel.

**LE PAIEMENT DU DROIT D'ENTREE
SIGNIFIE L'ACCEPTATION DE CE
REGLEMENT INTERIEUR**